

Pierre Gibert

Qu'est ce qu'une Bible ?

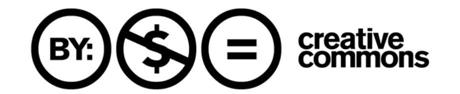
In: Revue de l'histoire des religions, tome 218 n°1, 2001. Les usages du Livre saint dans l'islam et le christianisme. pp. 33-42.

Résumé
Désignée par un nom féminin singulier d'origine grecque, la Bible pose le problème de son exacte définition. « Objet » hébreu à l'origine, relevant d'une complexe histoire de composition, la collection de livres qui la constitue sur une douzaine de siècles dit des appréhensions, des perceptions et des positions doctrinales qui ne sont pas purement externes à l'ensemble composite de la bibliothèque qu'elle est en réalité. Mais sa « reliure » de réception depuis vingt siècles pose la question de sa raison, de sa nature unificatrice et des contraintes canoniques. Le service de la culture, en dépendance ou indépendamment des sources et truchements religieux, renouvelle aujourd'hui la question de la nature de la Bible.

Abstract
What is a Bible ?

Designated in French by a feminine singular noun of Greek origin, the Bible proves problematic if one seeks to define it exactly. Originally a Hebrew « object », with a complex compositional history, it is a collection of books covering some twelve centuries and recounting fears, perceptions and doctrinal positions which are not merely external to the composite whole, more library than book. But having appeared as a single bound volume for twenty centuries, it raises the question of its purpose, its unifying nature and of canonical obligations. Whether dependent on religious sources and means, or independently, its use as a cultural tool is currently renewing the question of what the Bible's nature really is.

doi : 10.3406/rhr.2001.1015



PIERRE GIBERT

Université catholique de Lyon
Faculté de Théologie

Qu'est-ce qu'une Bible ?

Désignée par un nom féminin singulier d'origine grecque, la Bible pose le problème de son exacte définition. « Objet » hébreu à l'origine, relevant d'une complexe histoire de composition, la collection de livres qui la constitue sur une douzaine de siècles dit des appréhensions, des perceptions et des positions doctrinales qui ne sont pas purement externes à l'ensemble composite de la bibliothèque qu'elle est en réalité. Mais sa « reliure » de réception depuis vingt siècles pose la question de sa raison, de sa nature unificatrice et des contraintes canoniques. Le service de la culture, en dépendance ou indépendamment des sources et truchements religieux, renouvelle aujourd'hui la question de la nature de la Bible.



What is a Bible ?

Designated in French by a feminine singular noun of Greek origin, the Bible proves problematic if one seeks to define it exactly. Originally a Hebrew « object », with a complex compositional history, it is a collection of books covering some twelve centuries and recounting fears, perceptions and doctrinal positions which are not merely external to the composite whole, more library than book. But having appeared as a single bound volume for twenty centuries, it raises the question of its purpose, its unifying nature and of canonical obligations. Whether dependent on religious sources and means, or independently, its use as a cultural tool is currently renewing the question of what the Bible's nature really is.

Revue de l'histoire des religions, 218 - 1/2001, p. 33 à 42

Répondre à la question de la nature de la Bible consiste souvent à évoquer ses grandes composantes, par exemple « Ancien et Nouveau Testament », « Pentateuque et Livres historiques, prophétiques et sapientiaux », etc. Me tenant ici pour dispensé de ce genre de précisions descriptives, je partirai d'un constat encore plus banal, du moins à première vue, celui de la désignation même de « la Bible », terme le plus usuel qui soit pour en parler.

Le mot « Bible » est immédiatement un nom propre féminin singulier. Tout commence là, y compris les malentendus, dans cette désignation caractérisée par son genre féminin et son nombre singulier. On corrige habituellement cette impropriété de terme en disant que la Bible n'est pas un livre, au singulier, mais une bibliothèque. Néanmoins, aucune désignation, aussi impropre soit-elle, n'est insignifiante. Tandis que nous chercherons à préciser la nature de la Bible, notre réflexion prendra donc en compte cette « impropriété ».

De quelques désignations externes et internes

À l'origine de « la Bible », se trouve un terme grec au neutre pluriel, *ta biblia*, « les livres » ou « les petits livres ». Dans le passage aux langues latines, sous l'influence du *a* final, ce neutre pluriel grec devint un féminin singulier. Autrement dit, avec « la Bible » nous avons affaire à un terme doublement étranger à la chose qu'il désigne, puisqu'il s'applique à un ensemble de livres, « des livres », et à une réalité relevant largement de la *veritas hebraica* !

Ce glissement culturel, de l'hébreu au grec, comporte évidemment des explications sur lesquelles nous reviendrons. Mais féminin singulier ou neutre pluriel, « la Bible » nous laisse à l'extérieur de l'objet. Or celui-ci porte, interne à lui-même, sa propre désignation.

Si nous nous en tenons à la Bible chrétienne, qui se divise en Ancien et Nouveau Testament, l'ensemble des livres du Nouveau comme les livres tardifs de l'Ancien font apparaître une double appellation, celle d'« Écriture » (au singulier) et celle des « Écritures ». Dans l'un et l'autre cas le lecteur est exclusivement renvoyé à ce que les chrétiens placent sous l'expression « Ancien Testament » qui constitue, dans sa version hébraïque exclusive, la « Bible » des juifs. Ainsi Jésus parlant de son propre destin, comme les auteurs du Nouveau Testament le justifiant ou le commentant, renvoient à l'Écriture ou aux Écritures, ce qui, notons-le, n'intègre nullement ce « Nouveau Testament » dont les auteurs n'ont jamais eu la conscience de faire des « Écritures » ou de prolonger l'« Écriture ». Un Testament n'est donc pas à substituer à l'autre, et leur relation est d'une nature particulière qui ne justifie aucune substitution ni ne fonde aucune caducité, sur quoi je ne m'étendrai pas ici.

Dans le Nouveau Testament, mais aussi dans tel ou tel livre de l'Ancien, dans les écrits de sagesse notamment, on trouve une autre désignation ou, plus exactement, un jeu d'expressions voisines ou synonymiques : au lieu des Écritures on parle de « la Loi et les Prophètes », incluant dans le premier terme la Loi, les cinq premiers livres de l'Ancien Testament, lesquels ne sont pourtant que très partiellement législatifs, et dans le second terme, tout le reste, c'est-à-dire les livres historiques, prophétiques, sapientiaux et poétiques. En outre, comme l'ensemble des cinq premiers livres, ou Pentateuque, selon une désignation grecque tardive, est attribué à Moïse, on parlera également de « Moïse et les Prophètes ».

À ces désignations, il faut ajouter celle de la tradition juive qui, utilisant les initiales des trois grandes divisions de la Bible hébraïque, la Loi *(Torah)*, les Prophètes *(Nebiim)* et les Écrits *(Ketubim)*, parle du *Tanak*[1]. Enfin nous n'oublierons naturellement pas la désignation et la distinction chrétiennes de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, sur la base d'un propos de saint Paul dans la deuxième épître aux Corinthiens (3, 12-14), auquel on a de ce fait imposé une acception discutable.

Cette série de désignations plus ou moins pertinentes oblige paradoxalement à poser à nouveau la question : « Qu'est-ce que la Bible ? », et donc : « Qu'est-ce qu'une Bible ? », sachant par ailleurs que juifs et chrétiens n'entendent pas tout à fait la même réalité. De plus, chez les chrétiens, sous ces mêmes expressions, catholiques et protestants marquent des différences de contenu. Au demeurant, ces différentes désignations et expressions, plus ou moins superposables, nous éclairent-elles vraiment sur ce qu'est « la Bible », pour utiliser la plus brève et la plus usuelle ?

Des effets de lecture

De fait, on ne peut ignorer vingt siècles de lecture qui nous séparent de ce que « la Bible » voudrait simplement et globalement désigner : une réalité qui, d'une façon ou d'une autre, échappe à la singularité d'une désignation, *a fortiori* d'une compréhension – les différences de religions et de confessions qui s'en réclament l'attestant assez. En effet, les lectures – chrétiennes surtout – ajoutent à ces désignations d'autres formules ou expressions qui prétendent rendre justement compte de la réalité biblique. Le projet n'est évidemment plus seulement ici d'ordre descriptif ou catégoriel ; il est aussi d'ordre conceptuel, théologique – certains diront : d'ordre idéologique.

Il est exclu, dans le cadre de cette brève introduction, de relever les principales désignations, définitions et conceptions de la Bible, en allant des premiers Pères de l'Église à nos jours. Je retiendrai seulement trois expressions parmi les plus classiques, et non des moins significatives.

Rappelons d'abord l'expression luthérienne, qui n'est pas de Luther, de la *sola scriptura*. Le féminin singulier est ici au service d'une intelligence croyante qui s'oppose, soit à la conception catholique de la tradition, soit aux papes, soit aux conciles, soit aux trois à la fois. L'objet Bible n'est évidemment pas décrit pour autant, même si pareille expression don-

nera naissance à quelques malentendus, tant sur le plan doctrinal que sur celui de la réalité, qui ne se limiteront d'ailleurs pas aux catholiques. – On parle également de « Parole de Dieu ». Cette expression très en faveur dans le monde catholique, surtout francophone, depuis une date relativement récente, trouve une sorte de confirmation dans l'acclamation qui suit la lecture de l'Évangile à la messe. Faut-il rappeler qu'en l'occurrence une telle expression ne recouvre pas exactement ce qu'on croit qu'elle désigne ? Autrement dit, dans la tradition catholique tout au moins, le concept de « Parole de Dieu » déborde la Bible et par conséquent l' « Écriture » ou « les Écritures ». – Enfin le Concile Vatican 2 parlera de l' « Écriture, âme de la théologie », ce qui a pu conduire certains, à la faveur de colloques consacrés à la question, à s'interroger sur le sens précis de l'expression, au-delà de sa valeur esthétique.

Mais notre époque n'est pas en reste en matière de désignations hasardeuses. Ces dernières années ont vu fleurir des placards publicitaires vantant la Bible comme « le Livre » des juifs et des chrétiens, entendant par là que le judaïsme et le christianisme étaient, à l'instar de l'islam et de son Coran, des « religions du Livre », leurs adeptes étant « gens du Livre ». Je laisse aux islamologues le soin de réfléchir sur le projet de Muhammad et sa conception du Livre. Mais il est évident que ni le judaïsme ni le christianisme ne sont *stricto sensu* des « religions du Livre », ni les juifs et chrétiens, des « gens du Livre ».

Comment s'orienter dans ce champ de désignations et conceptualisations ? Qu'est-ce, en fin de compte, que la Bible ? La question porte-t-elle sur la nature de l'objet – livre ou bibliothèque – ou sur son statut ? Une question qui ne peut que rebondir.

Si aux origines, juives et chrétiennes, la Bible est un livre de croyants utilisé par des croyants, si la question de son statut à l'intérieur de ces grandes religions et confessions est donc légitime, on ne peut plus prendre en considération aujourd'hui que ce seul statut religieux. Son impact culturel

est de toute évidence plus large sur les terres qu'elle a irriguées, de Jérusalem à Babylone et de Jérusalem à Alexandrie aux Ve-IIIe siècle avant notre ère, puis, assez vite aux premiers siècles, à travers l'Europe et l'Afrique du Nord, de l'Égypte à la Mauritanie, sans oublier l'Éthiopie. La culture européenne, à la différence des grandes cultures asiatiques marquées par le bouddhisme, l'hindouisme et le shintoïsme, restées étrangères, en a reçu une empreinte profonde dans ses représentations du divin et de l'humain, de ses schémas et de ses images. Tant d'œuvres artistiques et littéraires, tant d'événements historiques en portent témoignage. Il est ainsi légitime de s'interroger sur la place de la Bible dans une culture, sur les raisons de son rôle, sur ce qui en reste et ce qu'il en adviendra dans un monde désenclavé, où se rencontrent toutes les traditions religieuses. Mais ces considérations ne nous éloignent-elles pas de notre objet et de la question : Qu'est-ce que la Bible ?

Pour être franc, après trente ans de pratique exégétique, je suis pour ma part plus embarrassé que jamais par la question, si je ne veux pas m'en tenir à des réponses toutes faites dont j'ai dit quels malentendus elles risquaient d'engendrer. Après tout, s'il ne s'agit pas d'un livre, mais d'une bibliothèque, on ne peut définir une bibliothèque : on l'explore ! J'en conclus qu'on n'introduit pas à la Bible dans sa singularité et sa totalité, mais à chacun de ses livres..., ce qui ne nous dispense pas d'en saisir une certaine intelligence ou de nous donner quelques moyens de pénétrer dans le monument sans risquer de nous y perdre rapidement ou définitivement.

Une bibliothèque « reliée »

Nous sommes ici ramenés, et de façon incoercible, à la « reliure » du livre, car malgré les illusions ou les contresens que j'ai pu dénoncer dans l'utilisation du mot « bible », il reste que nous recevons « un livre », parfois même de dimen-

sions manuelles. Cette bibliothèque se présente donc bien comme un livre.

Or, ce paradoxal féminin singulier du mot révèle aussi quelque chose de la réalité biblique, et, en ce qu'elle a d'ultime, apporte une réponse de l'histoire – qui a elle-même besoin d'être expliquée – du passage d'une pluralité originelle, induisant quelque huit à douze siècles d'élaboration scripturaire, à une singularité définitive, ce qu'exprime la fixation canonique, c'est-à-dire l'établissement d'un *canon*, déterminant de façon exclusive et définitive la liste et l'ordre des livres. Autrement dit, les juifs d'abord, les chrétiens ensuite, puis les chrétiens dans leurs divisions entre protestants, catholiques et orthodoxes, ont établi cette liste de livres bibliques – listes différentes en l'occurrence –, fondant de ce fait la singularité biblique, c'est-à-dire « la Bible », qui se trouve ainsi, peu ou prou, convenablement par là désignée.

Un dernier détour me paraît s'imposer par l'anthropologie, qui apporte aussi son élément de compréhension à ce « livre », fût-il clos dans son canon.

La Bible est, en effet, le témoin d'une civilisation à écriture, et ce malgré les illusions, ces dernières années dans le monde chrétien, d'un certain « oralisme », selon lequel la tradition orale, en deçà de tout ce qui tombe sous le coup de la critique littéraire ou textuelle, serait garantie de vérité et d'authenticité... Or, il y a une anthropologie et des implications qui révèlent une spécificité. Si l'écrit ne doit pas être considéré comme un simple stockage de l'oral, même s'il peut, un moment, jouer ce rôle, c'est pour que lui soient reconnues une autonomie et une puissance propres, ce qu'a particulièrement mis en évidence Jack Goody dans sa *Raison graphique* (1977). Ethnologue anglais familier des traditions orales africaines qu'il devait rapporter par écrit, Goody s'est interrogé sur sa propre pratique d'ethnologue « rédigeant » ces traditions orales. À partir de là, il lui est apparu qu'il y avait non seulement une spécificité, mais une puissance propre de l'écrit qui, en libérant l'esprit du souci quasi exclusif de mémorisation et de fidélité dans la mémorisation, lui permet de réflé-

chir, de libérer des puissances créatrices et de produire une pluralité de discours.

Mais parallèlement à cette explosion expressive, la conscience religieuse peut avoir la nostalgie de l'écrit fixe, intangible et originel, garant de vérité et de cohérence. Ce phénomène a joué et continue de jouer à l'intérieur du christianisme comme à l'intérieur du judaïsme, prenant diverses formes selon les époques. Ainsi la *sola scriptura* dénuée de contradiction selon Luther, à l'inverse des déclarations des papes et des conciles qui n'ont cessé de se contredire. Dès lors la Bible est censée opposer sa sûreté à la relativité des interventions humaines dans le cours de l'histoire. Autre jeu d'illusions sans doute, après celui des différentes désignations et conceptions, mais qui conduit aussi à un autre aspect de son élaboration.

Les exemples, fort divers, ne manquent pas pour montrer comment la Bible, malgré sa nature, sa diversité interne et les nombreux siècles nécessaires à sa rédaction, a été au cours des âges de sa lecture pour ainsi dire contrainte à un renvoi à l'originel. Déjà à l'intérieur d'elle-même, elle présente des exemples de ce processus : pensons à ce que nous avons déjà vu des références du Nouveau Testament à l'Écriture, aux Écritures, à la Loi et aux Prophètes.

De ce fait, on peut aussi parler d'une sorte de contrainte à l'unité, laquelle sera consacrée, canonisée ou simplement garantie par différents concepts unifiants, tels l'inspiration ou inerrance. De ces concepts, il n'est pas toujours aisé d'avoir une idée claire ni *a fortiori* pertinente, compte tenu précisément de la nature, de la diversité et des longs siècles de composition de la Bible. Il est vrai que trois siècles avant l'ère chrétienne, la traduction en grec des cinq premiers livres, la *Torah*, à la demande vraisemblablement de la bibliothèque d'Alexandrie, avait témoigné d'un certain regroupement de ce qui garantirait, bien avant l'ère chrétienne, une dynamique en direction de l'unification sinon de l'unité.

Mais quoi qu'il en ait été de ces processus et quelles qu'aient été les raisons de l'établissement du canon – raisons pour une large part polémiques, notamment de la part des rab-

bis réunis à Jamnia après l'incendie du Temple en 70 –, on peut comprendre cette sorte de dérive canonique après une si longue histoire. D'une certaine façon, la Bible était appelée à advenir à cette unité dès lors qu'un peuple vaincu par Babylone en 587 avant notre ère, ayant perdu sa terre, sa capitale, sa dynastie et son culte, se voyait contraint à découvrir une sorte de patrie, de sanctuaire et de terre dans ses propres écrits. Trois ou cinq siècles avant la réalité, la singularité et l'unité bibliques étaient établies dans une dynamique de réalisation.

L'histoire n'allait pourtant pas s'arrêter avec la fixation du canon, des canons. Sans entrer dans le détail de cette très riche histoire de l'utilisation et de l'interprétation de la Bible dans le christianisme comme dans le judaïsme, marquons pour terminer l'étape de l'irruption, quasi brutale, dans sa lecture et son intelligence, de l'esprit scientifique sous la forme de l'exégèse critique dans la seconde moitié du XVII[e] siècle.

D'un point de vue religieux, spirituel, voire théologique, on peut dire que cette intrusion de la critique, de l'esprit critique, n'a pas encore vraiment fait l'objet de la réflexion qu'elle mérite, étant donné l'importance des enjeux. Il est vrai que cette importance même peut expliquer pour une large part les résistances qu'une telle critique a suscitées et continue de susciter dans l'aire culturelle chrétienne comme dans l'aire culturelle juive, ainsi qu'en témoignaient récemment nombre de réactions à l'égard de deux séries télévisées : *Enquête sur un Patriarche, Abraham* d'Abraham Ségal de la part des juifs, et *Corpus Christi* de Jérôme Prieur et Gérard Mordillat de la part des chrétiens, ce qui ne doit pas faire oublier ni négliger les nombreuses réactions positives.

Par ailleurs, l'exigence critique n'a pas été uniquement projetée de l'extérieur sur un texte qui ne l'aurait pas appelée et que, dans son unité et son unicité religieuse, il aurait exclue. C'est le texte même qui provoque la critique et à la critique dès lors qu'il oppose à l'esprit, aussi religieux soit-il, des apories qui le gênent, lui font obstacle ou le paralysent. N'oublions pas qu'à l'origine l'exégèse critique a été le fait de croyants.

Ainsi, en cette fin de XXe siècle comme au terme de ce IIe millénaire, la Bible s'offre à nous avec ses questions et ses provocations. Plutôt que de nous demander ce qu'est la Bible, peut-être serait-il plus pertinent de nous demander ce qu'il convient d'en faire, compte tenu du fait que, de diverses façons, elle continue et continuera longtemps de nous provoquer. C'est en tout cas, pour moi, dans cette provocation même qu'il y a raison de ne jamais interrompre son étude, quel que soit le registre sur lequel on se situe.

15, rue Monsieur
F – 75007 Paris